



*Liberté - Égalité - Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **I. Pouvoir adjudicateur**

#### **I.1 Nom et adresse**

**TERRITOIRE**

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna  
98600 WALLIS et FUTUNA

#### **I.2 Obtention du dossier**

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :

L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna  
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics  
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Wallis  
Tél. / Fax : 00 (681) 72.11.16

Courriel: [marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

#### **I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Le point de contact susmentionné

### **II. Objet de la consultation :**

#### **II.1 Étendue du marché**

Fourniture d'un tracteur équipé d'un gyrobroyeur et d'une balayeuse pour l'entretien de l'aéroport de VELE - île de Futuna

#### **II.2 Type de marché**

Marché public de fournitures

#### **II.3 Informations**

Marché global

#### **II.5 Lieux d'exécution**

Aéroport de Vele – Île de Futuna

#### **II.6 Critères d'attribution**

- Critère Prix : 40 %
- Critère technique : 40 %
- Critère délais : 20 %

#### **II.7 Délais d'exécution**

Les délais d'exécution sont fixés à l'article 3 de l'acte d'engagement.

## II.8 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

## II.9 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur le budget du Territoire et rémunérées selon les prescriptions du CCP

## III. Procédure :

### II.1 Type de procédure :

Marché public passé selon la procédure d'appel d'offres en application de l'article 3 du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles générales applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outre-mer.

### II.2 Renseignements d'ordre administratif

#### II.2.1 Date limite de dépôt des offres :

**Vendredi 28 septembre 2018 à 11h30 (Heure de Wallis)**

auprès de :

Administration Supérieure du Territoire des îles de Wallis et Futuna  
Service des Finances - Cellule des Marchés Publics  
BP 16, Mata'Utu - 98600 WALLIS

**Vendredi 28 septembre 2018 à 10h30 (Heure de Nouméa)**

auprès de :

Délégation de Wallis et Futuna en Nouvelle-Calédonie  
3410 rue de l'Alma Ballande  
BP C5  
98 844 Nouméa Cedex

#### II.2.2 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## IV. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique :

### IV.1 Conditions de participation :

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le règlement de la consultation.

## V. Renseignements complémentaires

### V.1 Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### V.2 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna  
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS

Tel.: 00 (681) 72.14.85

Fax.: 00 (681) 72.14.86

Courriel : [tamatautu@mail.wf](mailto:tamatautu@mail.wf)

Pour le Préfet, Administrateur Supérieur  
et par délégation  
le Secrétaire général

### V.3 Date d'envoi du présent avis



Stéphane DONNOT